

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 7 JUILLET 2023

**DELIBERATION N°CP2023-  
07/1/4  
DOSSIER N°5842**

**VENTE DE DEUX LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS  
SITUÉS SUR LES COMMUNES DE GOUZON ET SAINT-FIEL**

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Jérémy SAUTY à Bertrand LABAR

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : VENTE DE DEUX LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS SITUÉS  
SUR LES COMMUNES DE GOUZON ET SAINT-FIEL**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2023-07/1/4 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CP - Retour à l'emploi, Insertion et Logement,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- de donner un avis favorable à la vente des deux logements H.L.M, propriété de l'OPH CREUSALIS situés :

- \* au 16 rue des Forges sur la commune de GOUZON (logement n°3)
- \* au 2 lotissement les Verrines sur la commune de SAINT-FIEL (pavillon n°4).

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document afférent pour chaque dossier.

Ne prennent pas part au vote :

M. P. Morançais, M. V. Martin, M. G. Marsaleix, Mme MT. Vialle, Mme D. Chartrain, M. P. Bayol, Elus membres du Conseil d'Administration de CREUSALIS

**Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**